Première Année — N° 52 — LE NUMERO : 5 CENTIMES — Samedi 22 Juin 1895

BUREAU DU JOURNAL
ROUBAIX :
93, Grande-Rue, 93
TOURCOING :
Rue Desurmont, 12

L'ÉGALITÉ DE ROUBAIX-TOURCOING

ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes
Trois mois..... 4 50
Six mois..... 9 00
Un an..... 18 00

ÉLECTION SÉNATORIALE

DU 23 JUIN 1895

CANDIDAT SOCIALISTE

ÉMILE MOREAU

Ingénieur
Ancien Député du Nord

LE PROGRAMME du Parti ouvrier

Le discours de Jules Guesde

A CARMAUX

Le discours prononcé dimanche, par le citoyen Jules Guesde, à Carmaux, et dont nous n'avons publié qu'une courte analyse dans un de nos derniers numéros, résume admirablement le programme et la tactique du Parti ouvrier. Aussi croyons nous devoir reproduire en entier, le texte de ce discours, qui vient de nous parvenir :

Le verdict d'Albi, dit-il, frappant de mort civile momentanée nos amis Calvignac et Baudot, est la revanche cherchée par la République bourgeoise et la Compagnie des mines. C'est parce que Carmaux s'est affranchi que l'on frappe aujourd'hui. Déjà, une première fois, lorsque le prolétariat de Carmaux eût fait son premier pas vers l'affranchissement, en enlevant de haute lutte l'hôtel de ville, on essaya de vous réduire en fermant la porte de l'atelier à votre élu. Ils comprenaient, vos employeurs, que, cette première étape franchie, rien ne saurait plus vous résister. Mais vous n'avez pas cédé et votre admirable grève de 1892 se termina par une remarquable victoire. (Applaudissements).

Aujourd'hui, les capitalistes qui sont au pouvoir veulent tout simplement venger de leur première défaite le marquis de Solages et le baron Reille. C'est pour cela que Calvignac a été frappé, et comme on ne pouvait plus l'exclure de l'atelier, on a voulu le frapper d'une façon tout aussi efficace lui qui les gênait, et ils l'ont rendu inéligible. (Bravos).

Il a suffi du témoignage d'un policier, de ces policiers qui ne sont que les laquais du capital, pour que la justice bourgeoise accable nos amis de toute sa lourdeur. (Bravos).

Mais tout cela n'est encore rien : ce que l'on a vu, on le reverra encore ; nous ne sommes pas au bout des infamies, nous en verrons et en supporterons d'autres jusqu'au jour prochain où luira cette aurore de rénovation sociale pour laquelle nous combattons. (Bravos).

Nous ne devons pas nous préoccuper outre mesure de toutes ces infamies commises, ce dont il importe de se préoccuper toujours et quand même, c'est de faire marcher toujours plus avant le prolétariat vers la conquête des pouvoirs politiques.

Oui, ce qui doit nous préoccuper sans cesse, c'est cette conquête des pouvoirs politiques qui, seule, nous permettra d'exproprier économiquement la bourgeoisie capitaliste. Le prolétariat anglais lui-même, lui qui avait cru un moment qu'il suffirait de lutter corporativement a fini par le comprendre, car malgré les nombreuses grèves triomphantes qu'il a menées, il est toujours aussi loin d'un affranchissement qui n'est pas d'ordre syndical, mais politique.

Les capitalistes, tant qu'ils ont vu le prolétariat s'enfermer dans l'action corporative l'ont laissé faire : mais aujourd'hui qu'ils le voient entrer dans la vraie voie, ils déchaînent contre lui leur magistrature et son arsenal de lois des anciens régimes. C'est le propre de la magistrature de rendre des arrêts iniques, tout comme celui du pommier c'est de porter des pommes. Nous ne saurions donc lui en faire un grand crime.

Ce qu'il ne faut point oublier, c'est qu'une classe n'est rien quand elle n'est pas tout, et elle n'est tout que quand elle est devenue le gouvernement. C'est à cet avènement gouvernemental que doivent tendre tous nos efforts. (Applaudissements).

A Carmaux, vous avez compris cette vérité et, tous les premiers, vous avez commencé à marcher à la conquête de ces pouvoirs. Cette première victoire en amènera d'autres et, grâce à l'union des travailleurs de l'usine et des travailleurs des champs, le travail organisé parviendra à posséder la direction de la République. (Bravos).

Voilà ce que le Parti ouvrier appelle l'expropriation politique de la bourgeoisie capitaliste ; voilà ce qui constitue la première partie de son programme. La deuxième partie, c'est-à-dire l'expropriation économique, ne pourra être faite qu'une fois la première accomplie. Telle est et doit être notre tactique. (Bravos).

Depuis des siècles, l'humanité réclame la justice ; elle a poussé des cris vers le ciel, mais le ciel n'a pas répondu parce que nous savons qu'il y a mieux à faire ; nous nous organisons, nous agissons, nous préparant à être notre Providence à nous-mêmes (Longs applaudissements).

Comme je le disais tout à l'heure, le prolétariat anglais s'est convaincu aujourd'hui que la grève ou le simple refus de travail n'est pas une arme suffisante pour abattre le capitalisme, et il est entré dans la voie politique pour l'expropriation de la classe capitaliste qui l'oppresse.

Les ouvriers allemands, eux, marchent depuis des années avec un admirable ensemble, vers le même but ; ils reconnaissent, eux aussi, que seule la République sociale, édifiée sur les ruines de l'empire féodal et bourgeois, est en mesure de les affranchir.

Les socialistes belges, malgré leur suffrage universel inégal, avec le vote plural pour les riches, viennent de jeter trente des leurs dans le Parlement, faisant ainsi un premier pas de géant vers le pouvoir à exercer directement.

Hier, c'étaient nos frères d'Italie qui, malgré Crispi, malgré toutes sortes de violences et de fraudes, ont réussi à obtenir plus de 78.000 suffrages. Quatorze socialistes ont été élus et ce sont précisément les condamnés politiques des tribunaux militaires de Sicile ; 35,000 hommes se sont affirmés sur le même nom, sur celui de l'embastillé Barbato, et ont craché leur mépris à la face de M. Crispi et de la dynastie de Savoie. (Applaudissements).

Le prolétariat marche donc de plus en plus uni derrière le même drapeau livrant la dernière bataille de classe, pour la fin des classes. En lui s'incarnent les besoins, les aspirations de l'humanité, que sa libération fera libre au bout de son Golgotha, en la rédemption sociale, (Triple salve d'applaudissements).

L'IMPOT SUR LES DOMESTIQUES

Le gouvernement abandonne déjà un des impôts nouveaux qu'il avait proposés au Parlement dans son projet de budget.

On annonce en effet que M. Ribot ne réclamera pas l'inscription dans le projet sur les quatre contributions de l'impôt sur les domestiques.

ENTENTE OU ALLIANCE ?

S'il est vrai, comme l'affirmait Fénelon, que la langue française n'a pas de synonymes, il faut reconnaître qu'il se joue actuellement sur la scène politique, une véritable comédie internationale, dont les peuples sont dupes.

Dans la séance du 10 juin, au cours de la discussion de l'interpellation Millerand, le ministre des affaires étrangères disait à la Chambre :

« La Russie, notre amie, a accepté comme nous l'invitation d'aller à Kiel. J'en viens à l'affaire sino-japonaise, au sujet de laquelle on nous taxe de témérité. Comme on nous eut reproché notre inconstance si, oubliant tout ce qui nous lie à la Russie, nous nous étions refugiés dans une abstention inexplicable ! Nous sommes et nous demeurons fidèles à *nos alliances*.»

Le grand mot était enfin prononcé. M. Hanotaux annonçait formellement, sans réticences et sans ambages, que l'alliance franco-russe n'était pas un mythe mais une réalité.

Pour donner plus de poids encore à la catégorique déclaration que venait de lire à la tribune parlementaire le ministre des affaires étrangères, M. Ribot, président du Conseil, a tenu à ajouter ces paroles explicites « recueillies comme des pierres précieuses » disent les feuilles gouvernementales :

Nous avons une alliance qui fait notre force et que ratifie le sentiment du pays.

Pouvait-on douter un seul instant, après ces phrases solennelle de la réelle existence de l'alliance franco-russe? Les flagorneurs du pouvoir, les thuriféraires intéressés du régime actuel profitaient de ces deux déclarations ministérielles pour chanter les louanges de la République bourgeoise et accuser les socialistes de vouloir, par leurs patriotiques revendications, briser le lien attachant la France à la Russie.

L'alliance russe habilement exploitée par les opportunistes, était tout indiquée pour remplacer avantageusement le spectre rouge qui n'a plus le don, aujourd'hui, d'effrayer les populations et qui est décidément bien démodé.

La trouvaille était excellente et appelée à rendre les plus signalés services à la coterie des satisfaits.

Chaque fois qu'un député socialiste serait monté à la tribune pour proposer une réforme sociale; lorsqu'un orateur démocratique se serait fait, dans une réunion publique, le défenseur des opprimés contre des oppresseurs, les fils de Jules Ferry, non moins astucieux que ceux de Loyola, se seraient empressés de crier sur les toits: « Ces gens-là vont compromettre l'alliance russe et amener une conflagration européenne ! »

Malheureusement, ces ingénieux opportunistes devront en rabattre et chercher, pour la défense de leurs privilèges, un autre épouvantail, car l'alliance russe est encore à faire.

On annonce, en effet, que le prince Lobanow, ministre des affaires étrangères de Russie, a vivement protesté, auprès de notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, contre le mot *alliance* employé par MM. Ribot et Hanotaux.

D'autre part, on lit dans le *Nouveau Temps*, journal semi-officiel de l'empire :

Les temps et les besoins essentiels des deux nations amies ont tellement modifié l'*entente* franco-russe qu'on pourrait la désigner par l'expression d'alliance franco-russe.

Comme on peut le constater, par ce simple extrait, l'alliance n'existe pas, il n'y a entre les deux pays qu'une *entente*.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire le texte des allocutions échangées entre le baron de Mohrenheim et M. Félix Faure, dans la cérémonie de la remise du collier de Saint-André. Il y est question de *sympathie*, d'*amitié*, mais on y chercherait en vain le mot sensationnel tombé des lèvres de M. Hanotaux.

Si tout se borne à une *entente*, pourquoi parle-t-on d'*alliance*? Si celle-ci existe, où est le traité ?

A ceux qui s'appuient, pour affirmer son existence, sur l'ordre de St-André envoyé à M. Félix Faure et sur la navigation de conserve des escadres russe et française dans les eaux allemandes, on peut également faire remarquer que ces deux faits coïncident avec l'emprunt chinois.

En même temps qu'il donne à la France un gage de son amitié, le Czar fait appel à ses millions.

Est-ce l'alliance de la haute banque cosmopolite que M. Hanotaux a proclamée à la Chambre ?

E. POLVENT.

NOTRE MARINE

Une avarie s'étant produite au bâti, ainsi que dans l'un des cylindres de la machine du *Lanéquenet* pendant ces derniers essais à outrance, ce torpilleur de haute mer sera désarmé à compter du 20 juin et restera dans cette position pendant la durée des opérations.

M. DRUMONT
et la Manifestation de Roubaix

A propos de la procession catholique de Roubaix, M. Edouard Drumont malmène fort les socialistes de Roubaix. Trompé sans doute par les agences — dont il connaît bien pourtant la mauvaise foi — le Directeur de la *Libre Parole* veut rendre le Parti ouvrier roubaisien et la municipalité socialiste directement responsables des horions qui furent échangés.

Rectifions d'un mot cette erreur. Le Parti ouvrier avait, par affiches adressées à la population, recommandé le calme absolu et l'absence de contre-manifestation. Et, en passant, il rappelait excellemment l'étrange attitude de MM. les catholiques de Roubaix qui n'avaient pas cru devoir manifester en faveur du rétablissement des processions sous les précédentes municipalités réactionnaire et opportuniste. Le Parti ouvrier dénonçait le misérable calcul électoral des patrons roubaisiens qui comptaient sur cette procession non point pour assurer le salut de leur âme — ils ont d'autres soucis — mais simplement pour reconquérir leurs sièges à l'Hôtel de Ville.

Telle est la vérité. Et M. Drumont comprendra sans peine que si les socialistes roubaisiens avaient voulu organiser une contre-manifestation, ses amis n'auraient assurément pu faire un pas en dehors de leur église.

Mais pourquoi faut-il que notre éminent confrère se saisisse de cet incident pour faire — après bien d'autres — sa profession de foi socialiste ?

Il y a là quelque chose de plus grave : « Je crois, dit M. Drumont, qu'il n'y a pas de journal plus socialiste que le nôtre, dans le vrai sens du mot. Chez nous, les exploités, les opprimés, les persécutés sont chez eux. »

Certes, nous serons les derniers à contester que M. Drumont ait livré et livre encore de belles batailles contre la haute flibuste israélite.

Mais ce que nous contestons avec force, c'est l'authenticité du titre de socialiste qu'il réclame.

Le socialisme n'est point une question de sentimentalité vague, — et il ne se borne pas à dénoncer les voleries israélites. Entre les juifs et les chrétiens de l'Internationale Jaune, nulle différence pour lui. Il les attaque et les culbutera également car le problème social est une question de classes non de races.

Et M. Drumont est si loin de la conception et de l'idée socialistes, que, dans ce même article où il prend à partie nos amis roubaisiens, il exalte la largeur de vues et le libéralisme des catholiques belges, maîtres absolus du pouvoir dans leur pays.

Eh bien ! M. Drumont peut se persuader qu'il importe fort peu au prolétariat belge d'être écorché par les Juifs ou tondu jusque sous la peau par les Catholiques.

Ce sont les Flandres si malheureuses, précisément, qui donnent aux catholiques belges leur écrasante majorité. Et il n'y a pas de pays où la classe ouvrière soit plus impitoyablement exploitée et pressurée au nom de la charité chrétienne.

M. Drumont, nous ne connaissons pas, à Roubaix, la rapacité et l'exploitation juives. Nous n'avons guère ici qu'une richissime bourgeoisie profondément catholique. Et cela suffit, croyez le bien, pour nous apprendre comment l'on amasse les millions.

MAX-ALBERT.

UN MOT DE BISMARCK

S'il faut en croire le *New-York Herald*, le prince de Bismarck aurait dit, à propos de l'ordre de St-André conféré par le czar à M. Félix Faure : « *C'est un flirt*, **ce n'est pas une alliance.** »

Le vieux « chancelier de fer » qui, par les créatures placées et laissées par lui dans la diplomatie allemande, a gardé tant de moyens d'être très exactement renseigné, n'a pas, on peut en être sûr, prononcé ce mot à la légère. Nos gouvernants « flirtent » avec la chancellerie russe, mais comme nous le disons plus haut, l'alliance est toujours à venir.

NOS DÉPÊCHES
du Jour et de la Soirée

CONSEIL DE CABINET

Paris, 20 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Ribot.

Après avoir pris connaissance des dépêches arrivées cette nuit et ce matin de Hambourg et de Kiel ainsi que du courrier de Madagascar, les ministres ont consacré la séance à l'expédition des affaires courantes.

LA CHAMBRE

Avant la séance

Paris, 20 juin. — L'animation est vive dans la salle. Les députés, plus nombreux que d'habitude à l'ouverture des séances, s'entretiennent des fêtes de Kiel et surtout du fameux article 2 de la loi sur le régime des boissons, sur la rédaction duquel, paraît-il, on n'arrive pas à s'entendre.

Les crédits supplémentaires

M. Georges Cochery a terminé son rapport sur les crédits supplémentaires demandés sur les exercices 1894 et 1895.

Il rappelle toute l'attention du gouvernement sur la nécessité de mettre un frein à la regrettable pratique des crédits supplémentaires et aux pratiques administratives qui les préparent. »

M. Cochery conclut :

De tels errements ne peuvent se perpétuer. Il faut qu'ils cessent, et votre commission est dans l'obligation de vous proposer le rejet ou la réduction d'un certain nombre de crédits, même pour des dépenses déjà effectuées, afin de témoigner la ferme volonté du Parlement d'obtenir que les administrations publiques se conforment plus scrupuleusement aux règles budgétaires dont l'observation doit être la sauvegarde de nos finances.

LA SEANCE

Paris, 20 juin. — Séance à 2 heures, sous la présidence de M. **Henri Brisson.**

M. Paul Bourgeois dépose un rapport concluant à la validation de l'élection de M. Lesage, dans la circonscription de Beauvais. M. Lesage est admis.

La proposition Michelin

La Chambre adopte en première délibération la proposition de loi de M. Michelin, ayant pour objet de rendre la réhabilitation applicable aux condamnés contradictoirement qui ont prescrit contre l'exécution de la peine et de déclarer que la réhabilitation sera de droit après un certain délai.

LE RÉGIME DES BOISSONS

M. le Président. — Aucun membre du gouvernement n'étant présent, je propose à la Chambre de suspendre la séance.

La séance est suspendue à 2 h. 20 et reprise à 2 h. 50.

L'article 2

M. Salis, rapporteur. — La Commission du budget s'est arrêtée pour l'article 2 à un texte aux termes duquel ceux qui n'emploieront que des alambics n'excédant pas cinq hectolitres pourront s'affranchir de l'exercice en réglement le régime de l'abonnement pour lequel ils traiteront de gré à gré avec le directeur des contributions indirectes,

En cas de désaccord, le juge de paix trancherait le différend avec un expert désigné par lui.

On ajoute aux fruits pouvant être distillés les mûres, pêches, prunelles et enfin l'hydromel.

Ces additions sont adoptées.

M. le Président. — Le paragraphe 1er de l'article 2 est mis aux voix. (Exclamations. Bruit).

M. le vicomte d'Hugues, qui interrompt, est rappelé à l'ordre.

Il est procédé au scrutin. A la majorité de 445 voix contre 119 sur 569 votants, le paragraphe 1er de l'article 2 est adopté.

La Chambre passe au 2e paragraphe, ainsi conçu :

Chez ceux qui font usage d'appareils à marche continue ou d'appareils chauffés à la vapeur ou bien encore d'alambics ordinaires d'une contenance supérieure à cinq hectolitres, le produit effectif de la fabrication est pris en compte et devient passible des droits.

Il est adopté par 347 voix contre 163.

Sur le troisième paragraphe dont le nouveau texte donne satisfaction à M. Brousse, M. Lannes de Montebello présente quelques observations au sujet de l'assimilation des récoltants aux débitants. Il voudrait que la commission et le gouvernement reprissent le projet de M. Poincaré.

M. Ribot. — Notre but est de faire payer l'impot par tout le monde. Nous ne pouvons pas admettre que les grands bouilleurs de cru échappent au controle ou à la surveillance de l'administration.

Les bouilleurs auront tout intérêt à s'abonner ; ils s'abonneront et seront ainsi affranchis de l'exercice. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de se montrer plus bienveillant que la commission et le gouvernement sans porter préjudice aux intérêts du Trésor.

M. de Saint-Ouentin combat le troisième paragraphe et déclare que les populations agricoles sont absolument opposées à l'abonnement.

L'amendement de M. Lannes de Montebello est repoussé.

M. Bertrand présente un nouvel amendement.

M. Rivet en propose un autre tendant à exempter de tout abonnement et de toute prise en charge les propriétaires récoltants qui ne distillent pas plus de 20 litres d'alcool.

M. Salis: Cet amendement doit venir en discussion à l'article 4. La Chambre doit le renvoyer à la commission qui déposera son rapport samedi.

M. Papelier : L'abonné pourra-t-il écouler sans payer des droits la quantité d'alcool produite en plus du nombre de litres déclarés.

M. Salis répond négativement.

L'amendement est renvoyé à la commission.

La première partie du troisième paragraphe est adoptée.

Les deux autres paragraphes sont adoptés.

Sur la proposition de M. Rabier les mots « la décision du juge de paix sera enregistrée gratis » sont ajoutés au texte de la commission.

MM. **Ribot et Salis** avaient accepté cette disposition additionnelle.

Vote de l'article 2

L'ensemble de l'article 2 est adopté par 335 voix contre 197.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

L'anniversaire de la mort de Carnot

La Chambre s'associant au gouvernement pour célébrer l'anniversaire de la mort de M. Carnot, décide qu'elle ne siégera pas lundi.

Séance levée à 5 h. 35.

LE SENAT

Avant la séance

LA PROPOSITION BÉRENGER

Paris, 20 juin. — La commission chargée de l'examen de la proposition de loi sur la prostitution et l'outrage aux bonnes mœurs s'est réunie pour approuver le texte qui sera soumis au Sénat en 2e délibération, et sur lequel l'accord est fait avec le gouvernement.

Les dispositions concernant le racolage ont disparu de la proposition qui ne vise plus désormais que les souteneurs, les hôteliers et les débitants, et enfin la répression de l'outrage aux bonnes mœurs.

FEUILLETON NUMÉRO 52

LE COMTE de Monte-Cristo

PAR

Alexandre DUMAS

XVIII

LE TRÉSOR.

Je l'avais bien souvent entendu se plaindre de la disproportion de sa fortune avec son rang, aussi lui avais-je donné le conseil de placer le peu de biens qui lui restait en rentes viagères; il suivit ce conseil, et doubla ainsi son revenu.

Le fameux bréviaire était resté dans la famille et c'était le comte de Spada qui le possédait : on l'avait conservé de père en fils, car la clause bizarre du seul testament qu'on eût retrouvé en avait fait une véritable relique gardée avec une superstitieuse vénération dans la famille ; c'était un livre enluminé des plus belles figures gothiques, et si pesant d'or, qu'un d[illegible]estique le portait toujours devant le cardinal dans les jours de grande solennité.

A la vue des papiers de toute sorte, titres, contrats, parchemins, qu'on gardait dans les archives de la famille, et qui tous venaient du cardinal empoisonné, je me mis à mon tour, comme vingt serviteurs, comme vingt intendants, vingt secrétaires qui m'avaient précédé, à compulser les liasses formidables ; malgré l'activité et la religion de mes recherches, je ne retrouvai absolument rien. Cependant j'avais lu, j'avais même écrit une histoire exacte et presque éphéméridique de la famille des Borgia, dans le seul but de m'assurer si un supplément de fortune était survenu à ces princes à la mort de mon cardinal César Spada, et je n'y avais remarqué que l'addition des biens du cardinal Rospigliosi, son compagnon d'infortune.

J'étais donc à peu près sûr que l'héritage n'avait profité ni aux Borgia ni à la famille, mais était resté sans maître comme ces trésors des contes arabes qui dorment au sein de la terre sous les regards d'un génie. Je fouillai, je comptai, je supputai mille et mille fois les revenus et les dépenses de la famille depuis trois cents ans : tout fut inutile, je restai dans mon ignorance, et le comte de Spada dans sa misère.

Mon patron mourut. De sa rente en viager il avait excepté ses papiers de famille, sa bibliothèque, composée de cinq mille volumes et son fameux bréviaire. Il me légua tout cela, avec un millier d'écus romains qu'il possédait en argent comptant, à la condition que je ferais dire des messes anniversaires et que je dresserais un arbre généalogique et une histoire de sa maison, ce que je fis fort exactement.

Tranquillisez-vous, mon cher Edmond, nous approchons de la fin.

En 1807, un mois avant mon arrestation et quinze jours après la mort du comte de Spada, le 25 du mois de décembre, vous allez comprendre tout à l'heure comment la date de ce jour mémorable est restée dans mon souvenir, je relisais pour la millième fois ces papiers, que je coordonnais ; car, le palais appartenant désormais à un étranger, j'allais quitter Rome pour aller m'établir à Florence, en emportant une douzaine de mille livres que je possédais, ma bibliothèque et mon fameux bréviaire, lorsque, fatigué de cette étude assidue, mal disposé par un dîner assez lourd que j'avais fait, je laissai tomber ma tête sur mes deux mains et m'endormis : il était trois heures de l'après-midi.

Je me réveillai comme la pendule sonnait six heures.

Je levai la tête, j'étais dans l'obscurité la plus profonde. Je sonnai pour qu'on m'apportât de la lumière : personne ne vint ; je résolus alors de me servir moi-même. C'était d'ailleurs une habitude de philosophe qu'il allait me falloir prendre. Je pris d'une main une bougie toute préparée, et de l'autre je cherchai, à défaut des allumettes absentes de leur boîte, un papier que je comptais allumer à un dernier reste de flamme dansant au-dessus du foyer ; mais, craignant dans l'obscurité de prendre un papier précieux à la place d'un papier inutile, j'hésitais, lorsque je me rappelai avoir vu, dans le fameux bréviaire qui était posé sur la table à côté de moi, un vieux papier tout jaune par le haut qui avait l'air de servir de signet et qui avait traversé les siècles, maintenu à sa place par la vénération des héritiers. Je cherchai en tâtonnant, cette feuille inutile, je la trouvai, je la tordis, et, la présentant à la flamme mourante, je l'allumai.

Mais, sous mes doigts, comme par magie, à mesure que le feu montait, je vis des caractères jaunâtres sortir du papier blanc et apparaître sur la feuille ; alors la terreur me prit : je serrai dans mes mains le papier, j'étouffai le feu, j'allumai directement la bougie au foyer, je rouvris avec une indicible émotion la lettre froissée, et je reconnus qu'une encre mystérieuse et sympathique avait tracé ces lettres apparentes seulement au contact de la vive chaleur.

Un peu plus du tiers du papier avait été consumé par la flamme : c'est ce papier que vous avez lu ce matin ; relisez-le, Dantès ; puis, quand vous aurez relu, je vous compléterai, moi, les phrases interrompues et le sens incomplet.

Et Faria, interrompant, offrit le papier à Dantès, qui cette fois, relut avidement les mots suivants tracés avec une encre rousse, pa[illegible] à la rouille :

« Cejourd'hui, 25 avril 1498, ay
Alexandre VI, et craignant que. non
il ne veuille hériter de moi et ne me ré
et Bentivoglio, morts empoisonnés,
mon légataire universel, que j'ai enf
pour l'avoir visité avec moi, c'est-à-dire dans
île de Monte-Cristo, tout ce que je pos
ères, diamants, bijoux ; que seul
peut monter à peu près à deux mil
trouvera ayant levé le vingtième roch
crique de l'Est en droite ligne. Deux ouvertu
dans ces grottes : le trésor est dans l'angle le | plus é
lequel trésor je lui lègue et cède en tou
seul héritier.

25 avril 1498.

CÉS

— Maintenant, reprit l'abbé, lisez cet autre papier.

Et il présenta à Dantès une seconde feuille avec d'autres fragments de lignes.

Dantès prit et lut :

ant été invité à dîner par Sa Sainteté
content de m'avoir fait payer le chapeau
serve le sort des cardinaux Crapara
je déclare à mon neveu Guido Spada,
oui dans un endroit qu'il connaît
les grottes de la petite
sédais de lingots, d'or monnayé, de pier-
je connais l'existence de ce trésor, qui
lions d'écus romains, et qu'il
e, à partir de la petite
res ont été pratiquées
loigné de la deuxième,
te propriété, comme à mon
AR ✝ SPADA.

Faria le suivait d'un œil ardent.

— Et maintenant, dit-il, lorsqu'il eut vu que Dantès en était arrivé à la dernière ligne, rapprochez les deux fragments, et jugez vous même.

Dantès obéit ; les deux fragments rapprochés donnaient l'ensemble suivant :

« Cejourd'hui 25 avril 1498 ay... ant été invité à dîner par Sa Sainteté Alexandre VI, et craignant que, non... content de m'avoir fait payer le chapeau, il ne veuille hériter de moi et ne me ré..serve le sort des cardinaux Duprara et Bentivoglio, morts empoisonnés,... je déclare à mon neveu Guido Spada, mon légataire universel, que j'ai en...foui dans un endroit qu'il connaît pour l'avoir visitée avec moi, c'est-à-dire dans... les grottes de la petite île de Monte-Cristo, tout ce que je pos..sédais de lingots, d'or monnayé, pierreries, diamants, bijoux ; que seul ... je connais l'existence de ce trésor, qui peut monter à peu près à deux mil...lions d'écus romains, et qu'il trouvera ayant levé la vingtième roch...e à partir de la petite crique de l'Est en droite ligne Deux ouvertu..res ont été pratiquées dans ces grottes ; le trésor est dans l'angle le plus é...loigné de la deuxième, lequel trésor je lui lègue et cède en tou...te propriété, comme à mon seul héritier.

25 avril 1498.

CÉS...AR SPADA.

— Eh bien ! comprenez-vous enfin, dit Faria.

A suivre.